



La biodiversité urbaine
au fil du
Chemin des Sens



Renens
CARREFOUR D'IDÉES

La biodiversité urbaine au fil du Chemin des Sens

Le terme « biodiversité », contraction de « diversité biologique », a été introduit au milieu des années 1980 par des naturalistes s'inquiétant de la destruction rapide des milieux naturels.

Ce terme qui n'a pas plus de 20 ans, a connu un succès fabuleux puisqu'il fait maintenant partie du langage populaire, au même titre d'ailleurs que le développement durable. Ces deux expressions, comme d'autres, sont utilisées à tout propos, sans que leur contenu en ait été bien défini. La biodiversité c'est un peu l'auberge espagnole dans laquelle se mêlent

différents courants de pensée. En outre, elle constitue un enjeu économique et un enjeu de pouvoir, dans un grand jeu d'acteurs où se retrouvent à la même table scientifiques et politiques, industriels et citoyens.

Mais prenons un peu de hauteur. Vue d'en haut Renens apparaît comme ville très arborisée avec beaucoup de surfaces vertes. En descendant un peu on se rend compte de plus en plus distinctement du nombre d'essences différentes qui cohabitent les unes à côté des autres. Enfin posons-nous sur le sol pour découvrir que certaines variétés parfois



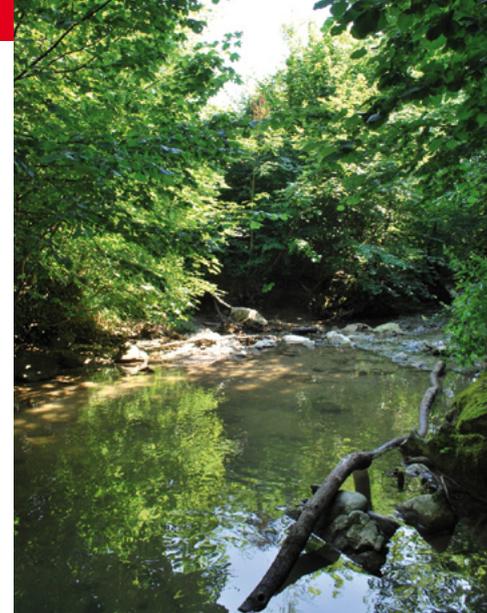
Jardins familiaux du Censuy

méconnues aussi sont bien là depuis plusieurs dizaines d'années qu'elles soient venues naturellement ou par aménagement communal ou privé.

La politique communale en vigueur contribue depuis de nombreuses années à la conservation des espèces. D'une superficie de 295 hectares, notre commune compte 29 ha de surfaces vertes entretenues et améliorées par une quinzaine de jardiniers

et aides jardiniers dans un concept de plantation indigène, sans engrais ni traitement phytosanitaire.

Un peu plus de 10 ans après la plaquette « Nature en Ville », cette brochure revisite l'environnement naturel que l'on peut trouver dans une ville avec comme fil rouge le Chemin des Sens. Prenez votre bâton de pèlerin et venez découvrir les arbres fruitiers, les nichoirs pour les oiseaux, les prairies fleuries, nos cours d'eau, les ruchers, la forêt ... Bonne balade !



Jean-Marc Dupuis
Municipal Bâtiment et Environnement

Sommaire

A propos du Chemin des Sens	5
A propos de la biodiversité	7
 1. Entretien des espaces verts et biodiversité	9
2. Arbres fruitiers et biodiversité	13
 3. Cours d'eau et biodiversité	17
4. Jardins potagers et biodiversité	21
 5. Arbres, arbustes et biodiversité	25
6. Forêt et biodiversité	31
 7. Changement climatique et biodiversité	37
8. Hôtel à insectes et biodiversité	41
 9. Ruchers et biodiversité	45
10. Gestion de l'eau et biodiversité	49
 11. Faune et biodiversité	53
Plan du parcours	58 - 59

A propos du Chemin des Sens

C'est dans le cadre de la démarche de démocratie participative « J'ai une idée » que l'association de plasticiens « Stratosensu » a fait part d'un certain nombre de projets, dont l'aménagement d'un « Chemin des Sens » à Renens. Ce projet est initialement prévu pour démontrer qu'il est possible d'imaginer des aménagements de vie mixte et d'intégrer agréablement et à moindre frais, des sites vivants dans un contexte urbain, même si l'espace est restreint.



Le concept propose que le promeneur traverse une partie de la commune sur un chemin qui éveille les cinq sens. Ainsi, après avoir fait l'inventaire des différents lieux et spécificités rennaises à mettre en valeur, un groupe de travail composé de différents acteurs politiques, associatifs et administratifs de Renens s'est entouré de professionnels, notamment le Studio KO, atelier de création visuelle basé à Yverdon-les-Bains.



Le parcours proposé suit une boucle située au sud de la ville avec pour point de départ la gare de Renens, puis direction le promontoire du cimetière en passant par le parc de la Gare, le parc S.I. Beaulieu, les jardins familiaux du Simplon, le site scolaire du Léman, les jardins familiaux du Censuy, le refuge, la piscine et retour par le bois du Caudray et le parc du Ranch.

Amener de la fraîcheur et de la poésie au sud des voies de chemin de fer afin de faire découvrir la ville avec un autre regard, en aiguissant les cinq sens... Tel a été le leitmotiv des concepteurs sur les 3 kilomètres du parcours.

Essentiellement composé d'une signalétique en bloc de béton peint en rouge, ce chemin didactique et culturel a été inauguré en 2010.

Sa promotion restait encore à faire...

Cette brochure en est le résultat, mariage entre l'historique des lieux, la sensibilité urbanistique voulue par les initiateurs du projet et la découverte d'une biodiversité urbaine contrastant avec les idées reçues d'une banlieue stérile.

Évolutive et incitative, cette brochure a également pour mission de faire connaître les critères satisfaisants au développement durable au travers d'une démarche qui se veut écologique, et qui peut par mimétisme avoir des transactions et des répercussions bénéfiques sur les propriétaires privés ou les entreprises pour les inciter à développer activement un nouveau mode de gestion de leurs espaces verts.

A propos de la biodiversité

Le terme biodiversité a été inventé dans les années 1980, alors que l'opinion publique prenait conscience de l'extinction de certaines espèces à travers le monde, due principalement aux activités humaines. La biodiversité exprime les richesses du vivant, la variété de la vie. Elle comprend aussi bien les espèces elles-mêmes que les espaces dans lesquels celles-ci évoluent (forêts, prairies, cours d'eau, haies, etc.). Enfin, elle prend en compte également la conservation de la diversité génétique au sein de chaque espèce.

Aussi étonnant que cela puisse paraître, espace urbain et biodiversité peuvent faire bon ménage. À côté des surfaces asphaltées et construites, la ville possède un certain nombre d'espaces propices aux espèces végétales et animales, car souvent exempts de traitements chimiques.





Ces lieux n'ont pas forcément besoin d'être très grands. Cela peut être un toit plat à graminées, un balcon fleuri, un mur végétalisé, un tas de bois au sol dans la forêt, un verger, un étang, un jardin potager, une aire ferroviaire, un ruisseau, une zone de friches, un parc, une façade d'immeuble aux plantes grimpantes, un arbre des rues, etc. Par contre, plus ces différents endroits sont nombreux et plus ils sont reliés entre eux, plus leur présence est favorable à la biodiversité. En effet, cela permet alors à certaines espèces de se déplacer le long de véritables corridors végétaux.

Au fil du Chemin des Sens et de 11 thématiques, voici la présentation d'actions en faveur de la biodiversité menées par la commune de Renens, en lien avec sa gestion de l'espace public. Des pratiques qui se développent selon deux principes de base :

- favoriser la qualité et la variété des espaces pouvant accueillir la faune et la flore
- privilégier en premier lieu les espèces encore présentes à Renens ou à proximité.

Pour en savoir plus sur les stratégies de la Confédération pour favoriser la biodiversité :

www.bafu.admin.ch/biodiversite - www.biodiversity.ch

1. Entretien des espaces verts et biodiversité



A l'exception des terrains de sport et des pelouses de la piscine où du désherbant sélectif et de l'engrais sont utilisés, les autres surfaces vertes publiques de la Commune ne subissent pas de traitements phytosanitaires. Cette pratique, qui est favorable pour la biodiversité, est couplée à deux autres actions qui vont dans la même direction : favoriser les essences locales pour les nouvelles plantations (aspect abordé au point 5) et permettre la cohabitation dans un même espace vert d'un entretien intensif et extensif. Voyons comment cet entretien, qui est appelé différencié, se traduit dans les faits, en se déclinant en général autour de trois types de surfaces :

- la prairie, qui est composée de graminées hautes et d'une belle variété de fleurs. Elle est tondue uniquement deux fois par an. Cela permet



aux insectes, notamment les papillons, d'y vivre et de s'y reproduire. Ces herbes hautes peuvent aussi servir de refuge pour les petits mammifères, comme les mulots, les hérissons, etc.

- le gazon fleuri, qui est composé de graminées à croissance lente et courte ainsi que de fleurs ayant peu d'exigence et supportant la tonte et le piétinement (trèfle, pâquerette, etc.). Il est tondu entre six et douze fois par an

- le gazon, qui garnit par exemple les terrains de football. Il est tondu environ quinze fois par an.

Dans ce parc de la Gare, c'est la prairie qui, à la belle saison, recouvre la plus grande surface.

Favoriser dès que possible les zones extensives dans les espaces verts, comme c'est le cas ici, fait partie d'une volonté politique de la Commune. Pour montrer que ce type d'entretien relève vraiment d'un souhait et non d'un simple abandon, les bordures de ces prairies urbaines sont le plus souvent délimitées par un coup de tondeuse effectué de manière régulière.

Une zone de prairie à fauche tardive peut potentiellement accueillir dix fois plus d'insectes, d'oiseaux et d'espèces végétales qu'une surface régulièrement tondu. Cette présence de zones extensives dans les espaces verts est donc un coup de pouce important pour la biodiversité, notamment pour la richesse de l'entomofaune (les insectes), base de la chaîne alimentaire pour un grand nombre d'espèces. Avoir des prairies sur son territoire est aussi un moyen pour une collectivité de montrer



à ses concitoyens l'intérêt qu'elle porte pour la nature en ville ; et par là-même d'encourager, pourquoi pas, les différents propriétaires (privés, gérances, etc.) à faire de même chez eux, aux abords des immeubles ou des villas, ou encore sur les toits plats. Dans ce dernier domaine, Zürich a déjà fait un pas supplémentaire en inscrivant l'obligation de faire des toits plats végétalisés dans son règlement des constructions.

Pour en savoir plus sur la végétalisation des toits plats :

www.hausinfo.ch/fr/home/batiment/energie/vegetalisation-toiture-plate.html

■ Ailleurs à Renens

Comme on vient de le voir, le recours à l'entretien différencié dans les espaces verts est pratiqué dès que possible. Voici quelques exemples parmi d'autres. Dans le parc de Saugiaz, au-dessus de la gare, le bas du parc possède une prairie, alors que le reste de la surface est tondu plus régulièrement. Même constat un peu plus haut dans le parc des Paudex, un des plus grands de la Commune, où les prairies occupent depuis peu des espaces généreux. L'entretien différencié trouve aussi sa place dans les aménagements extérieurs du nouveau site scolaire du Léman, comme vous le verrez dans la suite de la balade (voir au point 5).

■ A propos du lieu

Les cèdres du parc de la Gare, surtout le plus imposant, sont des traces du passé, avant que la commune ne s'urbanise. La Ville de Renens, qui comptait une soixantaine de maisons rurales vers 1830, s'est tout d'abord développée en lien avec les infrastructures de transports, principalement la gare en 1856 et la gare de triage en 1876. A la fin du 19^{ème} siècle, ce parc devait faire partie d'une propriété privée avec une maison de maître. Arboriser ses jardins avec des essences exotiques était alors un signe extérieur de richesse, visible le plus souvent de loin. Dans cette optique, deux essences étaient vraiment à la mode : le cèdre et le séquoia géant, aussi appelé wellingtonia. Pas de traces ici de séquoia, mais un indice quant à sa présence dans les parages à une autre époque. Situé à quelques encablures, l'espace vert du point 2 qui s'appelle aujourd'hui le parc S.I. Beaulieu se nommait auparavant le parc... Wellingtonia.



Parc de la Gare

2. Arbres fruitiers et biodiversité



Au cœur de cet espace vert bordé d'immeubles, voici une action en faveur de la biodiversité à la fois réelle et symbolique : deux pruniers de la variété de la Reine-claude d'Oullins ont été plantés en 2010. Sachez que la reine-claude tire son nom de Claude de France, femme de François I^{er}, qui était surnommée il y a 500 ans la « bonne reine ». De son côté, la Reine-claude d'Oullins a été découverte dans l'Ain, près



de Genève, vers 1860 par un horticulteur qui l'a plantée dans la région lyonnaise à Oullins. C'est un arbre fruitier vigoureux et très rustique qui fleurit en mars et est en fruit en août. Auto-fertile (il n'a pas besoin d'un autre prunier pour se féconder), il est par contre un excellent pollinisateur pour les autres pruniers. L'avenir nous dira si d'autres variétés profiteront prochainement de ces qualités.

Pruniers Reine-claude

Ce qui est sûr, c'est que ces deux arbres s'inscrivent dans une volonté de replanter des fruitiers dans une commune et une région qui traditionnellement en compaient beaucoup. Les arbres fruitiers en milieu urbain ont un impact didactique et ludique évident, notamment pour les (grands) enfants. A cet aspect récréatif, il faut ajouter l'impact positif sur la biodiversité, notamment en lien avec la préservation de la diversité génétique au sein d'une même

espèce. Un aspect important quand on sait que les vergers traditionnels ont tendance à disparaître en même temps que les nombreuses variétés qui les composent (on est passé en Suisse de 5'000 variétés fruitières à 2'500 en 80 ans).

Ces deux pruniers sont des arbres à haute-tige qui se distinguent de ceux à basse-tige, visibles dans les vergers de monoculture ; le petit tronc de ce dernier type d'arbres fruitiers permettant de cueillir les fruits sans échelle.



A maturité, les arbres à haute-tige possèdent des cavités naturelles pouvant accueillir des oiseaux pour nicher. En Suisse, près de 50 espèces d'oiseaux nicheurs peuvent être recensés dans ce type de vergers.

Pour en savoir plus sur les actions menées en Suisse pour conserver les anciennes variétés locales :

www.retropomme.ch

www.prospicierara.ch

■ Ailleurs à Renens

Ces dernières années, la commune de Renens a planté une trentaine d'arbres fruitiers sur son territoire. On en trouve en-dessus de la gare aux parcs de Broye et des Biondes, dans les jardins familiaux des Baumettes et près des tennis. Sur ce parcours du Chemin des Sens, vous en croiserez aussi dans les jardins familiaux du Simplon et du Censuy ainsi que près du refuge.

Ici, la Reinette grise vaudoise, une pomme renommée pour son jus cotoie la Rouge de Lugrin, sa congénère originaire de l'autre côté du lac. Ailleurs, c'est la Noire de Chavannes, une cerise locale visible sur les armoiries de cette commune voisine, qui se marie avec la Bergamotte de Ballaigue, une poire du pied du Jura vaudois.



■ A propos du lieu

Cet espace public agrémenté de jeux pour enfants et entouré d'immeubles fait partie d'un important réseau de petits espaces verts, indispensables pour des aventures de proximité notamment pour les enfants. Il se termine par une pelouse qui s'ouvre sur la droite. La particularité de cet endroit est qu'il se situe à cheval sur le territoire des communes de Renens et de Chavannes-près-Renens. Jusqu'en 2010, une haie de thuyas matérialisait cette frontière. Arrachée depuis lors, cette limite peut être visible si la tonte de la pelouse effectuée par les services concernés des deux communes est décalée dans le temps !

Parc S.I. Beaulieu

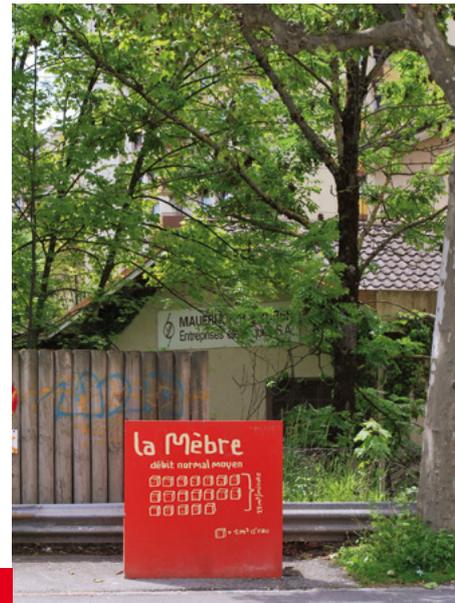


3. Cours d'eau et biodiversité



Canalisée ou mise sous tuyaux, la Mère est rarement dans son lit d'origine à travers l'espace urbain. En amont, les eaux usées d'autres communes aboutissent dans la rivière, ce qui rend son eau d'une qualité moyenne ; une situation qui devrait changer prochainement. Toutefois, la présence de ce cours d'eau en milieu urbain favorise à sa façon la biodiversité. Tout d'abord, la Mère accueille plusieurs espèces de poissons comme la truite de rivière, le barbeau et le vairon. L'amélioration future de la qualité de l'eau permettra de renforcer le nombre d'individus par espèce et peut-être d'en accueillir d'autres. Ensuite, dans les secteurs où le cours d'eau s'écoule à l'air libre, celui-ci est enserré d'un cordon boisé, qui représente un corridor végétal favorable notamment pour les déplacements des insectes. Enfin, le bois du Caudray (sur la suite du parcours au point 6) serait-il toujours là aujourd'hui sans la présence à proximité de la Mère ? Pas si sûr.

Renens possède un autre ruisseau qui s'écoule à ciel ouvert, celui des Baumettes. Au bord de ce ruisseau,



La Mère, rue du Simplon



les rives sont colonisées depuis plusieurs années par une plante invasive, la renouée du Japon, qui possède de grandes feuilles et peut atteindre une hauteur de plusieurs mètres de haut. Cette plante, qui se reproduit à merveille avec son système racinaire dragonnant, a tendance à évincer progressivement la végétation typique du lieu. De plus, comme ses parties en surface disparaissent en hiver, les sols mis à nu sont fortement exposés à l'éro-

sion. Après plusieurs essais pour lutter contre les renouées du Japon, la méthode actuelle de la Commune consiste à opérer un arrachage manuel et exhaustif près d'une dizaine de fois par an au bord des rives de ce ruisseau des Baumettes. Cela ne résout pas entièrement le problème, mais permet d'éviter la propagation de cette plante et de préserver la biodiversité des lieux. Avec une vingtaine d'autres espèces végétales, la renouée du Japon fait partie de la « liste noire » établie par la Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages.

Pour en savoir plus sur les plantes invasives en Suisse :

www.cps-skew.ch/francais/liste_noire.htm

(pour avoir la liste de ces plantes)

www.bafu.admin.ch/magazine2013-2-04 (article sur le sujet)

■ Ailleurs à Renens

Les deux formes, ondulées et de couleur claire, visibles sur les armoiries de la commune de Renens rappellent l'existence de deux cours d'eau délimitant à l'Ouest –la Mère– et à l'Est –le ruisseau de Broye– une partie de la frontière avec d'autres communes. Si le ruisseau de Broye est aujourd'hui complètement enterré à la hauteur de Renens (il pourrait retrouver l'air libre prochainement au niveau du bois de Pachoudaz), un troisième, celui des Baumettes déjà évoqué précédemment, s'écoule à l'air libre aux alentours de l'avenue du même nom. Les deux étangs des parcs Arc et Renens et de Broye participent aussi à cette agréable présence aquatique dans le tissu urbain.

■ A propos du lieu

La Mère est une rivière qui, comme la Sorge, prend sa source dans les bois du Jorat. Plus bas, elle traverse le village de Cheseaux et le territoire de Crissier pour rejoindre celui de Renens au niveau de la route de Prilly et du bois Cola. Entermée, elle passe ensuite sous la gare, puis réapparaît rapidement à l'air libre au niveau de la rue du Simplon pour rejoindre finalement,





via le bois du Caudray, la Sorge dans le bois de Dorigny. Ensemble, ces deux cours d'eau forment la Chamberonne qui se jette dans le lac au bout du parc du Bourget.

Le débit de la Mère fluctue entre 1 m³ et 20 m³ par seconde, avec un débit moyen plus proche de la petite valeur. Pour prévenir des crues exceptionnelles de 30 m³ par seconde (ayant lieu statistiquement une fois par siècle), deux zones inondables fonctionnant comme bassins de rétention (d'une

capacité totale de 45'000 m³) ont été créés au début des années 2000 le long du cours d'eau au niveau du bois Cola et le long de l'autoroute à Chavannes. Pourtant le 26 juillet 2008, des orages d'une intensité exceptionnelle dans le bassin versant de la rivière ont provoqué des débits jamais mesurés auparavant, avec plus de 40 m³ par seconde. Les bassins de rétention ont joué leur rôle, mais ont fini par déborder, nécessitant plus d'une cinquantaine d'interventions des pompiers à Renens.

4. Jardins potagers et biodiversité



Les surfaces potagères en ville sont souvent des oasis de verdure appréciées pour leur qualité ornementale par les passants. Elles constituent évidemment aussi des lieux privilégiés pour les personnes qui entretiennent ces parcelles. Au gré des saisons, elles y effectuent les différents travaux de la terre, tout en tissant également de riches liens sociaux.

Ces coins de nature ne sont pourtant pas tout le temps un refuge espéré pour la faune et flore locale. La faute aux traitements opérés dans les potagers (engrais, pesticides chimiques, etc.) qui, de par la taille des surfaces, peuvent en proportion être plus élevés que les traitements effectués dans l'agriculture. Devant ce constat, des campagnes de sensi-





bilisation sont menées régulièrement pour informer les locataires de ces parcelles sur les possibilités de jardiner « vert ». La Commune a aussi édité une brochure pour favoriser un entretien écologique des jardins (téléchargeable sur son site internet, voir le lien en page suivante). On y trouve une série de conseils pratiques, comme le fait de privilégier les cultures associées (les « bons partenaires ») et la rotation des cultures, de se faire aider par de multiples auxiliaires, comme les coccinelles, les abeilles et les vers de terre, d'utiliser à bon escient du compost, etc. Favoriser la biodiversité dans un potager, c'est aussi cultiver une multitude de plantes à usages divers (plantes médicinales, plantes mellifères, plantes ornementales, plantes aromatiques, plantes comestibles, plantes engrais, etc.). En sachant qu'une même plante peut avoir plusieurs utilisations. Ainsi, l'ortie sert par exemple à fabriquer de l'engrais, fait office de plante hôte pour les coccinelles, se consomme en soupe et peut aussi s'utiliser contre les rhumatismes.

Pour en savoir plus sur :

••• **Les jardins potagers renanais et la brochure de conseils**

www.renens.ch/dev/administration/Environnement_Maintenance/jardins_familiaux.htm

••• **Le jardinage « vert »**

www.cocci-logique.ch - www.charte-des-jardins.ch

■ Ailleurs à Renens

La commune de Renens possède en tout plus de 250 parcelles de jardins familiaux réparties en neuf sites, deux au Sud de la gare sur le parcours du Chemin des Sens (au Simplon et au Censuy) et sept au-dessus de la gare (aux Biondes, aux Paudex, au Château, aux Airelles et aux Baumettes). D'une surface comprise entre 65 m² et 120 m², ces surfaces potagères, louées uniquement à des personnes domiciliées à Renens,



sont gérées à la fois par la Commune et par le Groupement des jardins familiaux de Renens. En 2014, un nouveau jardin potager de type communautaire verra le jour près du parc des Paudex, avec une dizaine de parcelles cultivées ensemble par ses utilisateurs.



■ A propos des lieux

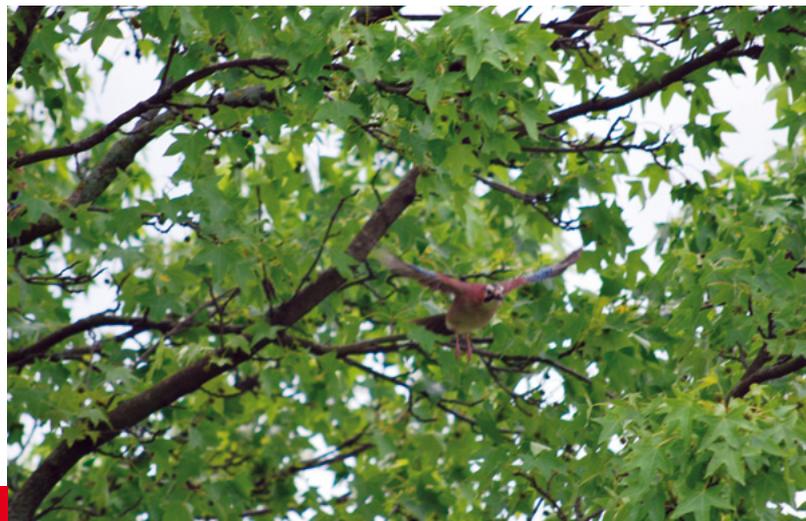
Les premiers jardins familiaux ont été créés dans la région au début du 20^{ème} siècle. Ils étaient alors avant tout destinés aux populations modestes originaires de la campagne, venues en ville pour y travailler. Avant les années 1950-1960, le fait d'avoir un potager était souvent vital pour cette frange de la population, car les fruits et les légumes étaient plus chers qu'actuellement en pouvoir d'achat. On attribuait également une valeur morale aux jardins potagers. Cela permettait de faire de l'exercice, d'encourager la vie de famille, etc. A tel point qu'on pouvait lire dans le « Journal des Cafetiers » du coin en 1931 : « celui qui possède (...) un jardinet doit être considéré comme perdu pour l'auberge ».

5. Arbres, arbustes et biodiversité



Les principes liés aux plantations d'arbres et d'arbustes se trouvant dans les rues et les parcs ont une importance significative sur la biodiversité urbaine. Car ces végétaux peuvent être à la fois des lieux de refuge et de nourriture pour les insectes, les oiseaux et les petits mammifères. Les essences indigènes, celles qui poussent spontanément dans notre région comme le tilleul à grandes feuilles, l'érable champêtre ou le pin sylvestre, jouent à merveille ce rôle de refuge, beaucoup plus que les essences exotiques, comme le chêne rouge d'Amérique ou le cèdre du Liban.

La politique actuelle de la Commune pour les nouvelles plantations d'arbres et d'arbustes dans les espaces verts et le long des rues consiste à favoriser les essences indigènes ou celles bien acclimatées à notre



Geai des chênes dans un érable

région, comme le micocoulier (voir au point 7). La plantation d'essences exotiques se cantonne aux cas où la situation initiale favorise leur présence.

Prenons pour exemples les deux espaces sur le Chemin des Sens qui ont été végétalisés dernièrement : ce premier lieu en bordure de l'avenue du Censuy et un second, un peu plus loin, sur le site scolaire du Léman.

La Promenade du Censuy est bordée de deux espaces de végétation de taille différente. Sur la gauche du chemin piétonnier la zone de prairie accueille des cornouillers de différentes variétés exotiques qui ont rejoint récemment un cornouiller des Pagodes plus ancien, originaire d'Asie et reconnaissable en mai-juin à ses petites fleurs blanches en bouquet. Ici,



le parti paysager et surtout la présence du premier cornouiller l'ont emporté sur le recours strict aux essences indigènes. Ces dernières sont présentes par contre en force de l'autre côté du chemin avec un alignement d'aubépines épineuses, avec en-dessous une masse arbustive composée de buissons.



Cornouiller des Pagodes

Sur le site scolaire du Léman, les essences indigènes ont été privilégiées pour les arbres (érables et noisetiers) et les haies champêtres (buis, viorne,

fusain, charmille, cornouiller sanguin, troène, groseillier à fleurs), avec en bordure des zones de prairie.

Souvent moins visibles que les arbres au premier coup d'œil, les haies ont pourtant une belle carte à jouer en lien avec la biodiversité, puisqu'elles servent notamment de refuges à de nombreux insectes, à certains oiseaux et petits mammifères. Jusqu'à peu, les haies sur l'espace public étaient souvent composées de laurèles (aussi appelées laurier-cerise) aux feuilles allongées. Cette plante, originaire d'Asie Mineure, a tendance à devenir envahissante en s'essaimant et en occupant le territoire des plantes indigènes (voir au point 3). Elle constitue aussi un piètre refuge pour les espèces locales. Afin d'éviter sa propagation, la Commune a décidé de les supprimer complètement de ses espaces publics pour les remplacer par des haies indigènes : buis, aubépine, if, charmille, lierre, houx, etc. Un exemple concret est visible sur la suite du



Promenade du Censuy

Prairie devant le collège du Léman



parcours, juste avant de nouveaux jardins potagers (au niveau des locaux du Centre technique communal), où une haie d'ifs a remplacé celle de lauriers.

Pour finir, revenons aux arbres en présentant les quelques principes généraux qui déterminent leur plantation et leur gestion, effectuées par le Service Environnement-Maintenance :

- ne pas planter des arbres trop gros (maximum 20 à 25 cm de circonférence). En effet, la transplantation depuis la pépinière de plus gros sujets peut être préjudiciable à

la croissance future de l'arbre. Comme nous, l'arbre répond à l'adage suivant : plus on est vieux, plus on a de mal à déménager

- planter la bonne espèce au bon endroit, notamment le long des rues, en tenant compte du développement futur des arbres

- favoriser l'accueil de l'arbre sur les trottoirs des rues, notamment au moyen d'une fosse de dimension suffisante (une dizaine de m³ pour un arbre de taille moyenne)

- opérer des tailles raisonnées pour préserver et sécuriser l'arbre en effectuant des entailles propres et des coupes de sections de petits diamètres afin d'éviter que la pourriture ne s'installe.

Pour en savoir plus sur le sujet :

« L'arbre, citoyen renanais », édité en 2010 par la commune de Renens et disponible au prix de Frs. 10.- à l'Administration communale. Une plaquette richement illustrée et documentée.

Pour voir ce qui se fait du côté de Genève :

www.ville-geneve.ch/themes/environnement-urbain-espaces-verts/arbres



■ Ailleurs à Renens

La Commune compte environ 2'500 arbres répartis dans l'espace public, dans les parcs et dans les rues, avec plus de 100 essences différentes. A ce chiffre, il faut évidemment ajouter les arbres qui se situent sur les terrains privés. L'essence qu'on trouve en plus grand nombre est le platane qui garnit par exemple généreusement l'avenue des Baumettes. On trouve aussi un certain nombre d'érables, de tilleuls et de copalmes d'Amérique. Les platanes de l'avenue des Baumettes constituent un des plus beaux alignements d'arbres de Renens, offrant en été un espace de fraîcheur bienvenu. Il y a quelques années, le développement de ces arbres fit que les lampadaires, pris dans la végétation, n'éclairaient plus suffisamment la route. Pour préserver cette allée d'arbres, de nouveaux luminaires d'un gabarit plus petit ont été installés. De nouvelles avenues plantées sont planifiées pour ces prochaines années. C'est le cas notamment de l'avenue de Longemalle.



■ A propos des lieux

Le site scolaire du Léman a été construit en 2010. Les trois bâtiments, qui répondent aux standards Minergie liés à la consommation d'énergie, sont chauffés au bois avec des pellets. Sur le toit plat d'un des trois bâtiments, la Vaudaire, des cellules photovoltaïques produisent de l'électricité avec l'énergie du soleil. Les extérieurs se composent d'une cour aux arbres en devenir (érables sycomores et champêtres) et de surfaces vertes à l'entretien différencié. Au Nord, une haie, composée d'arbustes variés et d'origine indigène, a été plantée en collaboration avec les élèves. La mobilité dans les deux rues qui bordent cette école a été repensée, avec une réduction du trafic motorisé. L'aménagement des rues, notamment au moyen d'îlots de verdure, de bancs publics et d'une absence par endroit de trottoirs, a été conçu pour permettre une meilleure mixité des différents modes de déplacements, en favorisant ceux liés à la mobilité douce.

6. Forêt et biodiversité



On l'a vu en introduction, la préservation de la biodiversité passe par le maintien des écosystèmes. Dans cette optique, les forêts urbaines, aussi modestes soient-elles, ont leur rôle à jouer. Vous voici en bordure du bois Creux, un espace à cheval sur le territoire renanais et celui de Chavannes-près-Renens (mais à cet endroit propriété du Canton) qui est composé de frênes en lisière

du chemin, mais aussi principalement de chênes et de hêtres. On trouve également les mêmes essences dans le bois du Caudray, qui se situe sur la suite du parcours, et aussi des érables, des épicéas, des châtaigniers, etc. Ces deux bois font l'objet, comme toute forêt des alentours, d'une gestion durable. C'est le garde-forestier du Groupement forestier intercommunal qui administre les forêts selon ce principe. Sur



cette base, les travaux d'entretien sont alors effectués par la commune de Renens pour les parties boisées situées sur son territoire.

Les forestiers vous le diront : plus une forêt a des peuplements diversifiés en termes d'âge et d'essence, plus sa composition se veut complexe, plus elle sera résistante et durable. En effet, avoir tous les étages dans une forêt -autrement dit tous les âges- permet de préparer l'avenir pour

Cette situation est le fait d'un plan de gestion rigoureux appliqué depuis des décennies. En voici les grandes lignes.

Contrairement aux animaux, un arbre n'arrête jamais de grandir. La forêt fabrique donc du bois perpétuellement, le tronc des arbres s'élargissant en moyenne d'environ 6 mm de diamètre par an (même si ce taux peut varier d'une essence à l'autre). Pour les bois Creux et du Caudray, cela



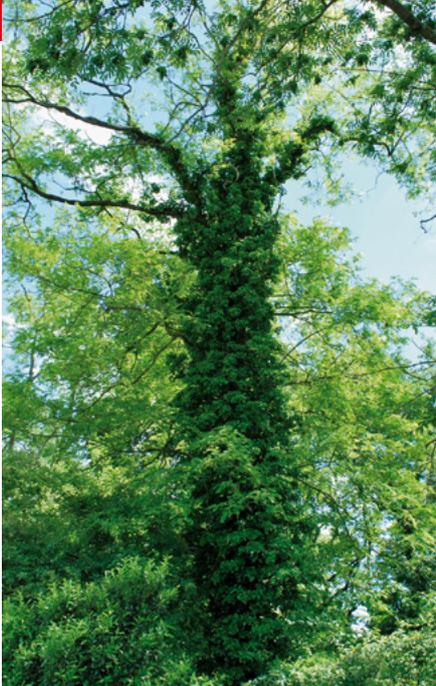
les prochaines générations, avec de nouveaux arbres qui remplacent les anciens ; et avoir plusieurs essences dans un même bois est primordial notamment pour prévenir l'impact sur les peuplements, de maladies pouvant concerner un type d'arbre en particulier. A cet égard, les bois Creux et du Caudray sont deux exemples de bois ayant une belle vitalité et diversité. Ils possèdent en effet des arbres d'âges différents et d'essences variées, complétés au sol par endroits d'une strate herbacée.

correspond à un volume approximatif de 5 m³ par an et par hectare. La politique forestière suisse prône une coupe d'arbres d'un volume équivalent à cet accroissement naturel. Dans ce cas précis, cela se matérialise par l'abattage de cinq gros arbres par an ou d'une bonne dizaine d'arbres de taille moyenne. En général, ces coupes se font dans une même partie du bois afin de laisser entrer la lumière, essentielle pour la pousse naturelle de nouveaux arbres. Rien n'est donc planté par l'homme. Par

contre une dizaine d'années plus tard, alors que quelques arbres auront poussé (d'une hauteur de quelques mètres), les forestiers vont opérer une sélection en favorisant certaines essences au profit d'autres, comme le châtaignier par exemple au bois du Caudray. Cette pratique de sylviculture, couplée avec d'autres (pas d'essences exotiques notamment), permet à ces deux bois de satisfaire aux normes du label FSC.

Une façon d'évoquer la biodiversité en forêt est de s'intéresser aux oiseaux qui y vivent. Certains oiseaux

profitent de la présence de cavités naturelles dans les troncs des vieux arbres pour nicher. D'autres nichent au sol dans des tas de bois ou des buissons. Dans le bois Creux ou celui du Caudray, on peut voir ou entendre la sitelle torche-pot, le grimpeur, le rouge-gorge, le pic épeiche, le pic noir, le geai des chênes, la chauve-souris une fois la nuit venue, le cingle plongeur au bord de la Mèbre, la pie en lisière, etc. Pour favoriser leur présence, certains vieux arbres à proximité du chemin, qu'on doit enlever pour des raisons de sécurité liées à l'instabilité de leurs branches, ne sont pas arrachés complètement, leur tronc étant conservé. C'est le cas d'un arbre, situé après le refuge et juste avant le terrain de



foot, qui possède plusieurs trous de pics. En complément à cette pratique, mentionnons aussi la pose de nichoirs qui s'effectue dans ces deux bois, mais aussi dans les principaux parcs de Renens. Au total, il y a actuellement plus d'une vingtaine de nichoirs à Renens, avec un objectif à terme d'en posséder une septantaine.

Laisser du bois mort au sol est également une pratique bénéfique pour la biodiversité, ce qui d'ailleurs se fait dans ces deux bois. En effet, le bois mort concerne un cinquième de la faune et de la flore des forêts suisses, à savoir plus de 6'000 espèces parmi lesquelles plus de 1'200 coléoptères, 2'500 champignons supérieurs et de nombreux oiseaux, qui y trouvent habitat et source de nourriture en le décomposant.

Pour en savoir plus sur le sujet :

www.bafu.admin.ch/biodiversite (aller ensuite dans les rubriques

« Biodiversité en Suisse », puis « Biodiversité en forêt »)

www.fsc-schweiz.ch/fr (à propos de ce label)

www.wsl.ch/dienstleistungen/publikationen/pdf/4119.pdf

(à propos du bois mort et de la biodiversité)

■ Ailleurs à Renens

Entre Renens et Crissier sur la rive gauche de la Mèbre, se déploie le bois Cola. Cette petite forêt est composée principalement de hêtres au tronc lisse, droit et gris clair, alors que les parterres sont agrémentés d'un mélange de plantes herbacées et de buissons. Plus secret et plus petit, le bois de Pachoudaz, qui se situe sous Renens-Village, est composé en majorité de robiniers faux-acacia. Cet arbre est reconnaissable en mai-juin à ses fleurs blanches qui se déploient en longues grappes pendantes et odorantes. Certains n'hésitent d'ailleurs pas à les cuisiner en beignets.



■ A propos des lieux

Les sommets du bois Creux et du Caudray sont situés sur de petites crêtes qui ont la même origine. Elle se trouve en effet sur la moraine latérale d'un ancien glacier. En pleine période glaciaire, il y a 20'000 ans environ –c'est-à-dire rien en termes géologiques–, la région était recouverte de près d'un kilomètre d'épaisseur de glace ! Le glacier du Rhône envahit la région pour notamment creuser la cuvette qui accueille le lac Léman. Lors de sa fonte, il resta un certain moment à cette hauteur, ce qui permit à des matériaux (blocs, graviers et sables) de se déposer pour créer cette moraine latérale qui s'étend de la rue de Bourg à la piscine de Renens, en passant par Montbenon, Montelly et les Côtes-de-la-Bourdonnette.

7. Changement climatique et biodiversité



Dans combien de temps, la piscine de Renens pourrait-elle ouvrir ses portes plus de six mois par an ? Quand trouverons-nous dans les bois renenais des palmiers à l'état naturel, comme c'est le cas déjà au Tessin depuis les années 1970 ? Des modèles climatologiques prédisent une nouvelle hausse de température en Suisse d'environ 2°C d'ici à 2050, avec également des impacts sur la pluviométrie (précipitations plus regroupées, plus intenses alternant avec des périodes de sécheresse plus fréquentes). Selon certains scientifiques, le palmier pourrait alors s'installer dans quelques sites bien exposés du Nord des Alpes, même si l'aspect général des forêts ne devrait pas trop être modifié. En parallèle, des études sont en cours concernant les ouvertures des piscines...





La nature est le premier révélateur des changements climatiques qui se mettent en place progressivement. En Europe, des chercheurs ont démontré que le printemps commence en moyenne une semaine avant qu'il y a trente ans, en étudiant les espèces animales et végétales. Quel impact cela aura-t-il sur la biodiversité urbaine ? Comme pour la forêt, les chercheurs estiment que ce changement climatique ne révolutionnera pas la situation actuelle. Tout au plus, il pourra rendre plus rapide certains phénomènes actuels comme la prolifération de plantes invasives. Une population devrait par contre profiter de ce nouveau climat : les insectes, qui se développent plus rapidement, se reproduisent plus vite quand il fait plus chaud. Avec le risque que certaines espèces indigènes d'insectes puissent être concurrencées par de nouvelles espèces exogènes qui trouveraient alors dans le climat un allié de choix.

Pour en savoir plus sur le sujet :

www.biodiversity.ch/f/publications/hotspot/index.php

(HOTSPOT est le bulletin d'information du Forum Biodiversité Suisse. Il est téléchargeable directement sur ce site. Le bulletin N°16, paru en 2007, avait pour thème « Biodiversité et changement climatique »).

■ Ailleurs à Renens

Les nouvelles essences plantées donnent parfois de bonnes indications sur la façon de tenir compte du réchauffement climatique dans la gestion paysagère. Car la majorité de ces arbres survivront à ceux qui les ont plantés. En attendant de trouver à tous les coins de rue des villes romandes des palmiers et des oliviers, certaines essences méditerranéennes sont de plus en plus représentées, comme le pin parasol, le chêne vert ou le micocoulier. A Renens, une vingtaine de micocouliers viennent d'être plantés au centre-ville pour arboriser les rues du Midi, de la Savonnerie et de la Mèbre. Le choix a été guidé par cet éventuel changement climatique, mais également car cette essence est résistante à la pollution et aux maladies ; en outre, elle ne nécessite pas trop de travail de taille pour rester à l'échelle de la rue, entre immeubles et voies de circulation.



Micocouliers, rue du Midi



■ A propos des lieux

En regardant sur la gauche, vous devinez, dans la surface située sous le bois Creux, quelques terrasses successives. Ce sont les anciens propriétaires du terrain, la famille Creux (à l'origine du nom du bois), qui les ont créées il y a quelques décennies dans le but d'y faire un camping. Le projet n'a pas vu le jour, mais les terrasses sont restées. Aujourd'hui, le lieu est propice à la biodiversité, avec son alternance de talus secs et de prairies sur les replats (sauf au premier plan), sans oublier la présence par endroits de petits biotopes humides. Ce terrain appartient actuellement au canton de Vaud, avec un projet d'urbanisation dans un avenir proche.

8. Hôtel à insectes et biodiversité



En contre-haut de la chaise de la contemplation, se trouve le premier hôtel à insectes renanais, conçu en 2013 par le Service Environnement-Maintenance. Réalisé en matériaux naturels (avec un cadre en mélèze), cet hôtel à insectes se compose de différents compartiments pouvant accueillir des insectes de plusieurs sortes : coccinelles, perce-oreilles, abeilles solitaires, etc. En hiver, il peut servir de refuge pour des espèces sensibles au froid. Au printemps, il permet à certaines espèces de s'y reproduire. C'est le cas des osmies qui sont de petites abeilles sauvages et solitaires, à l'abdomen roux et poilu. Les compartiments de l'hôtel à insectes, qui possèdent des tiges creuses ou des bûches percées de trous, peuvent servir à ces abeilles pour pondre leurs œufs à l'abri des intempéries.



Ainsi, ce type de dispositif contribue à sa façon, même modeste, à favoriser la biodiversité en milieu urbain. C'est également un moyen idéal d'éveiller la curiosité des enfants et de les sensibiliser par ce biais à la richesse de la nature sauvage à deux pas de chez eux.

Pour être le plus efficace possible, un hôtel à insectes se doit d'être orienté de préférence au Sud ou au Sud-Est, le dos aux vents dominants, si possible un peu à l'écart des allées et venues. Il doit posséder un toit imperméable (en ardoise par exemple) pour le protéger de la pluie et être surélevé pour le mettre à l'abri de l'humidité du sol.

Pour en savoir plus sur la construction d'un hôtel à insectes :

www.terrevivante.org/237-construire-un-hotel-a-insectes.htm

planetejardin.com/le-coin-du-bio/hotel-a-insectes.html

Ailleurs à Renens

D'autres hôtels à insectes pourraient voir le jour prochainement ailleurs à Renens. Et comme les insectes ne connaissent pas les frontières communales, mentionnons l'existence non loin de là de plusieurs hôtels à insectes sur le campus universitaire de l'UNIL où la verdure est bien présente. On en trouve également un dans le quartier de la Bourdonnette, au beau milieu des jardins potagers qui sont réservés aux habitants de ce quartier.

A propos des lieux

Depuis cette chaise de la contemplation, vous pouvez vous rendre compte de la belle diversité du paysage urbain et des lieux qui l'entourent, avec ici en toile de fond un bout du lac Léman ainsi qu'un aperçu de quelques sommets alpins et préalpins. Devant vous, les champs (jusqu'à quand ?) accompagnent en douceur votre regard jusqu'au quartier de la Bourdonnette construit dans les années 1970 et bordant l'autoroute. Sur la gauche de ce quartier, trois maisons d'étudiants plus récentes se des-



sinent distinctement, avec le même nombre de tours en arrière-plan (les premières de la région lausannoise dans les années 1960, si l'on excepte la tour Bel-Air). Plus discret, vous devinez sur leur gauche le grand toit d'une ancienne ferme, première maison des alentours ayant appartenu à la famille Creux (voir au point 7). Tout près du banc sur la droite, un frêne puis quelques chênes offrent à la belle saison, à travers leur feuillage, une vue tamisée sur le bâtiment Géopolis de l'UNIL ; une construction récente à la façade originale.



9. Ruchers et biodiversité



Il n'est plus à démontrer le rôle primordial des abeilles pour la vie sur Terre. Sans abeilles, pas de pollinisation, donc pas de fruits. Les colonies d'abeilles domestiquées (en ruches) sont actuellement mises à mal par deux facteurs principaux : le varroa, un acarien parasite de l'abeille, et certains pesticides. Dans certaines régions de Chine, pour pallier à l'absence d'abeilles, c'est l'homme qui doit polliniser lui-même à la main ! Rien de tel encore dans nos régions, même si les colonies voient leur contingent diminuer régulièrement.



Chaque ruche peut accueillir plusieurs dizaines de milliers d'abeilles, réunies autour d'une seule reine. A Renens, c'est un jardinier communal qui s'occupe avec soin des trois ruches, entreposées à cet endroit



(les deux premières en 2012 et la dernière en 2013). Evidemment, les trois ruches rennaises ne résoudreont pas à elles seules le problème évoqué ci-dessus. Cependant, comme les hôtels à insectes (voir au point 8), elles permettent de sensibiliser les habitants, et notamment les enfants, à la biodiversité en milieu urbain. Avec à la clef,

une production d'environ 45 kilos de miel par an. Aussi étonnant que cela puisse paraître, le miel urbain se caractérise par une absence quasi totale de traces de pesticides, car les abeilles butinent des fleurs de végétaux n'ayant en général subi aucun (ou peu de) traitement. Ces miels produits en ville ont souvent une belle complexité en bouche, avec des notes florales subtiles et variées. Des parfums qui expriment la grande variété végétale, et donc florale, que l'on trouve en milieu urbain sur un territoire relativement restreint.

Le miel est en fait une réserve constituée par les abeilles, en prévision principalement de la saison froide. Selon des études scientifiques, la production d'un kilogramme de miel nécessiterait la visite de plusieurs millions de fleurs, l'équivalent en kilomètres du tour de la Terre et plus d'une dizaine de milliers d'heures de travail ! De quoi savourer encore plus sa prochaine cuillère de miel.

Pour en savoir plus sur le miel urbain :

urbainculteurs.org/miel-urbain

(à propos d'une expérience menée à Québec)

www.banquedumiel.org

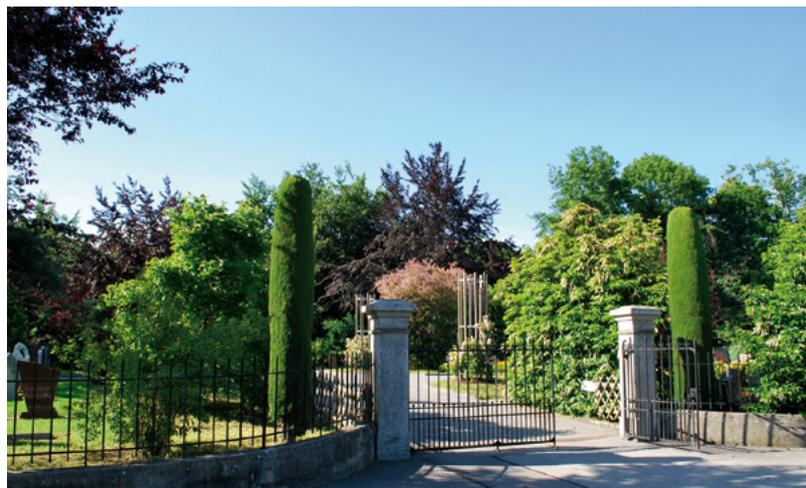
(projet interdisciplinaire autour du miel et de la ville)

■ Ailleurs à Renens

Ces prochaines années, la commune de Renens disposera sûrement de nouvelles ruches sur son territoire. L'implantation de ces ruches en milieu urbain a clairement un dessein didactique, avec la possibilité d'expliquer la vie des abeilles et la production de miel lors de visites guidées. Leur présence a également un caractère incitatif. Elle pourrait en effet donner envie à certains propriétaires ou gérances de faire de même, par exemple sur les toits plats d'immeubles ; une pratique fréquente dans les grandes villes comme Paris ou New-York.

■ A propos des lieux

Généreusement arborisé, le cimetière de Renens est à classer dans la catégorie des cimetières sylvestres. Certains arbres sont visibles du dehors;



Cimetière de Renens

mais c'est en y pénétrant qu'on les découvre tous, l'un après l'autre. Cela commence par une allée de copalmes d'Amérique aux feuilles étoilées qui deviennent rouges en automne ; une allée qui se termine par deux ginkgos biloba aux feuilles en éventail. Dans la partie la plus basse, sise au bois du Caudray, le pin, le chêne, l'épicéa, le cèdre et bien d'autres encore côtoient la famille du hêtre au complet. Le hêtre classique de nos forêts, au tronc gris clair, est en effet accompagné de deux variétés souvent plantées dans les jardins d'agrément pour leur teinte ou leur forme : le hêtre pourpre et le hêtre pleureur.



10. Gestion de l'eau et biodiversité



On l'a vu en introduction, la préservation des ressources naturelles, des écosystèmes va de pair avec la conservation de la biodiversité. Dans cette optique, la commune de Renens a équipé quatre de ses fontaines d'un système d'économie d'eau : celle que vous avez devant vous, deux autres fontaines situées dans le cimetière et une sur la place de la Gare (momentanément hors service durant les travaux liés à la rénovation de la gare). Inventé par un ingénieur d'Ollon, ce système permet de réduire la consommation d'eau des fontaines publiques par 10. Il consiste à utiliser la pression excédentaire du réseau d'eau potable pour entraîner une pompe qui recycle une grande partie de l'eau de bassin. Pour les quatre fontaines (les autres ne pouvant pas profiter de ce procédé pour des raisons techniques), cela correspond à une





économie d'eau annuelle de près de 13'000 m³, soit l'équivalent d'environ 10 douches par an et par habitant.

Pour en savoir plus sur ce système d'économie d'eau :

ecofontaine.ch

■ Ailleurs à Renens

Les fontaines classiques à bassin et à écoulement continu avaient un rôle primordial avant que l'eau n'arrive directement dans les ménages au robinet. Aujourd'hui, elles ont une fonction avant tout paysagère, faisant partie à leur façon du patrimoine urbain. Toutefois, certaines ne sont

plus en eau pour des raisons économiques et écologiques. Elles sont remplacées progressivement par des fontaines à boire dont le dispositif est actionné au moyen d'un bouton, pour un écoulement d'eau sur un laps de temps limité.

■ A propos des lieux

La chênaie qui vous entoure possède des individus centenaires, pas du tout décidés à rejoindre rapidement le cimetière ! En observant l'orientation des branches, on comprend vite que le chêne est une essence de lumière capable d'étirer ses bras vers le soleil. Certains de ces chênes



ont le tronc coiffé de lierre. Contrairement aux idées reçues, cette plante n'est pas un parasite, elle a juste besoin d'un tuteur pour pousser. Comme l'arbre sur lequel elle s'adosse, elle possède donc un tronc et des racines ancrées au sol. La présence du lierre est bénéfique en plusieurs points pour l'arbre. Le couvert végétal protège l'écorce de l'arbre de la chaleur en été et du froid en hiver. C'est également un lieu idéal de refuge pour les insectes et les oiseaux, comme la sitelle torche-pot ou les étourneaux. Le lierre, dont la période

végétative est décalée par rapport au rythme usuel des plantes, fleurit en automne et est en fruits au début de l'hiver ; une véritable aubaine pour les oiseaux qui se régalaient des baies, à une période où la nourriture est rare.

11. Faune et biodiversité



Evidemment, la faune est plus importante dans les paysages campagnards et forestiers qu'en milieu urbain. Toutefois, sa présence en ville, même si elle est discrète durant la journée, n'en est pas moins négligeable. Par exemple dans cet endroit en lisière de forêt, il n'est pas rare de croiser la nuit venue des hérissons, des belettes, des martres, des mulots, des fouines, des renards, des blaireaux, etc. pour ne parler que des petits mammifères. La proximité de la rivière favorise également la présence de batraciens, comme les grenouilles, les crapauds et les salamandres. Les oiseaux et les insectes, déjà évoqués au fil d'autres thématiques, complètent ce tableau faunistique. Ils ont pour la plupart une activité diurne.





Une des actions entreprises dans le bois du Caudray pour favoriser cette diversité faunistique est la présence de tas de bois empilés, visibles à plusieurs endroits. Ces amas peuvent constituer notamment un habitat de choix pour les hérissons ou pour le troglodyte mignon. Pesant

environ 10 grammes, cet oiseau, au plumage gris et surmonté d'une petite queue qui ressort distinctement, est l'un des plus petits de la région. Peut-être aurez-vous la chance de le croiser ?

Comme déjà indiqué auparavant, la pratique de l'entretien différencié dans certains parcs publics permet également à toute une série d'espèces de trouver un refuge dans les zones de prairies pour vivre et parfois se reproduire, à l'instar des papillons, des coccinelles, des mulots, des hérissons, etc.

Pour en savoir plus sur la faune en Suisse :

www.cscf.ch (Centre Suisse de Cartographie de la Faune)

■ Ailleurs à Renens

D'une manière plus générale à Renens, la présence d'un important réseau de voies ferroviaires est favorable à la biodiversité florale et faunistique aux abords de ces voies, en permettant notamment la présence de corridors écologiques. Dans ces endroits, on peut trouver notamment une belle diversité au niveau de la faune de petit gabarit (acariens, lézards, insectes, etc.).

Aux abords du bois Cola et de la Mèbre, en-dessus de la gare, on retrouve les mêmes espèces que celles recensées au bois du Caudray, avec en plus la présence possible de chevreuils. En effet, le bois Cola est directement relié avec la vallée sauvage de la Mèbre située en amont, avec une seule route (celle de Prilly) qui les sépare.



■ A propos des lieux

Ce parc du Ranch tire son nom des aménagements initiaux rappelant un lieu habituellement dévolu aux chevaux. Actuellement, ce dispositif original semble avoir disparu, car on remarque avant tout les bancs rouges du Chemin des Sens, les balançoires, le terrain de foot, et un peu plus

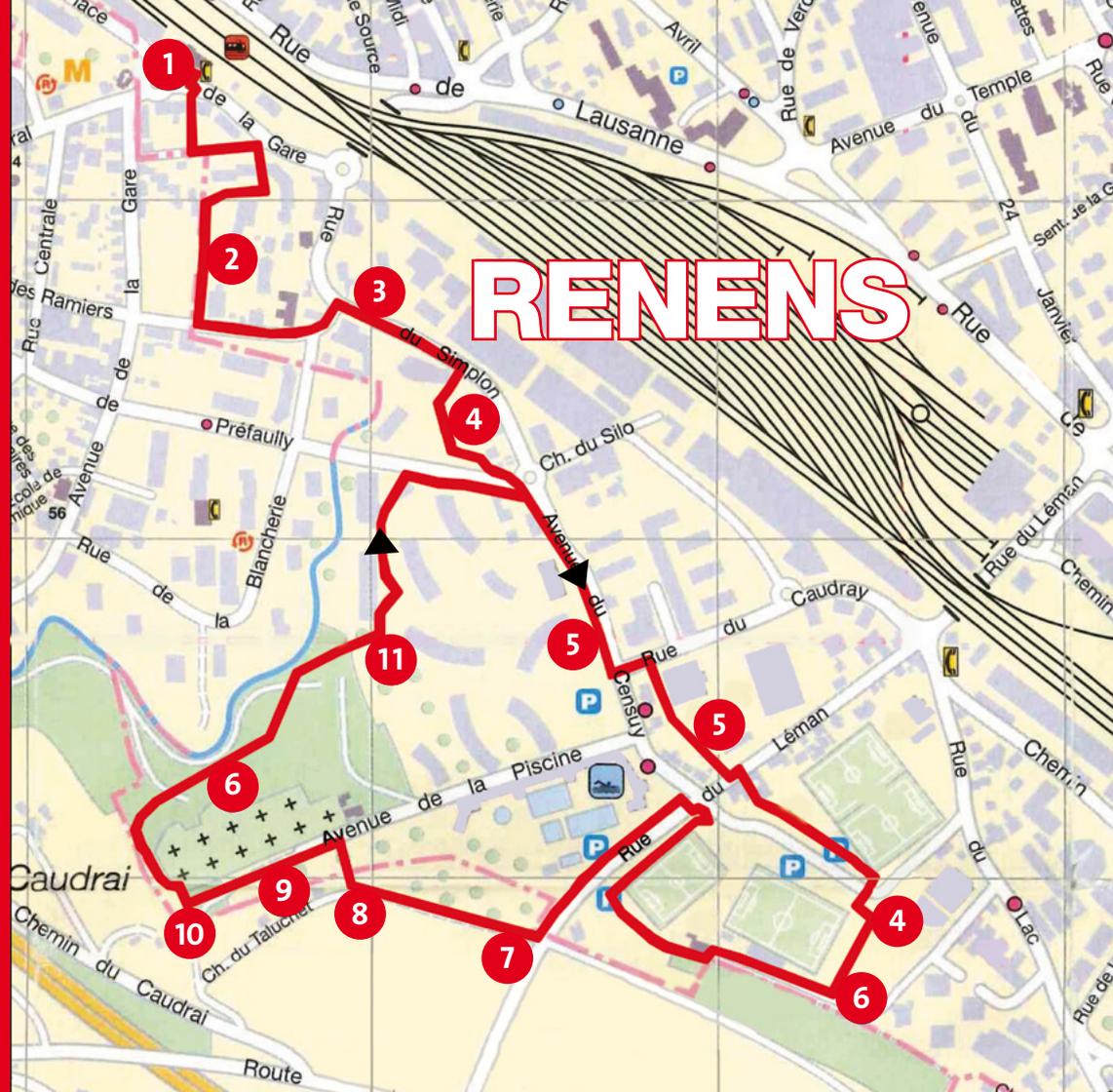




loin le tourniquet et la table de ping-pong. En flânant un peu, on constate qu'il y a plusieurs cheminements pour accéder à cet endroit depuis les immeubles alentours. Tout comme les deux espaces verts situés près de la gare au début de la balade, le parc du Ranch symbolise à merveille

l'offre renanaise dans ce domaine : peu de très grands parcs, mais un réseau dense de plus petits au pied des habitations. Ces parcs de proximité participent à leur façon au maintien d'une bonne qualité de vie en milieu urbain.

- 1 Entretien des espaces verts
- 2 Arbres fruitiers
- 3 Cours d'eau
- 4 Jardins potagers
- 5 Arbres, arbustes
- 6 Forêt
- 7 Changement climatique
- 8 Hôtel à insectes
- 9 Ruchers
- 10 Gestion de l'eau
- 11 Faune





Edition : Ville de Renens - Centre technique communal

Rédaction : Pierre Corajoud

Graphisme et photos : Jean-Pierre Dattner

Impression : IRL+ sur papier certifié FSC

Septembre 2013